

2021-04.11.18

Envoyé en préfecture le 08/11/2021

Reçu en préfecture le 08/11/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20211104-2021_0411_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 48
· dont suppléés : 4

Membres représentés : 11

Votants : 59

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

Date de la convocation
29 octobre 2021

Secrétaire de séance :
Fabrice VERONT

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël de, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie
Messieurs LECOINTE Jean Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Éric, CARON Hubert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : Acquisition de bornes à verre – Plan de financement prévisionnel – Demande de subvention

Rapport de Monsieur Michel BOUCHER, Vice-Président en charge de l'environnement

Sur le territoire de la CCALN, la collecte du verre s'effectue en point d'apport volontaire.

Le parc des bornes de collecte étant vieillissant, par délibération du Conseil Communautaire du 14 février 2019, la CCALN avait acté l'acquisition de 50 colonnes aériennes d'apport volontaire Citybulle pour verre 4m³ afin de commencer le renouvellement de cet équipement.

Considérant que le parc des colonnes aériennes réparties sur la CCALN est à de 105, il y a lieu de continuer le remplacement sur le territoire de 20 bornes pour l'année 2022. Le programme de remplacement se poursuivra en 2023.

Sur proposition de la Commission Environnement du 14 octobre 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 21 octobre 2021,

Après en avoir délibéré à la majorité (53 Pour, 3 Contre : Mmes Rose, Demorsy, M. Blin, 3 Absentions : Mme Ménard, Mrs Boquet, Darcis), le Conseil communautaire :

- Entérine l'enveloppe prévisionnelle de ce projet à hauteur de 40 521,00€ HT comme proposé dans le devis ci-joint ;
- Décide de solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux (DETR) dans les conditions du plan prévisionnel de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES		
Acquisition (devis UGAP)	40 521,00€	16 208,40€	40,00%	DETR
		24 312,60€	60,00%	Auto.fi
TOTAL en HT	40 521,00€	40 521,00€		

- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Vice-Président Environnement à signer les documents en rapport avec les démarches de demande de subvention et tout autre document nécessaire à la poursuite de ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 8/11/2021

Affiché le 8/11/2021

Fait et délibéré, le 4 novembre 2021
 à Mézières-en-Santerre

Le Président,

Alain DOVERGNE





Délégation Territoriale de Caen
Basse-Normandie
Technopolis Citis
2 bis, Avenue de Cambridge
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Envoyé en préfecture le 08/11/2021

Reçu en préfecture le 08/11/2021

Affiché le

36451020

ID : 080-200070969-20211104-2021_0411_18-DE

Devis n°
du 21 octobre 2021

Edité le 21 octobre 2021

Validité du 21 octobre 2021 au 24 octobre 2021

Vos références
du 21 octobre 2021

Page 1 sur 2

Code client UGAP : 80901071

Suivi commercial

SYLVIE CHAN

Tel : 02-31-06-11-41 Fax : 02-31-95-38-89

Courriel : schan@ugap.fr

Pauline TERNOIS

Courriel : pternois@ugap.fr

COM DE COM AVRE LUCE NOYE
144 RUE DU CARDINAL MERCIER
80110 MOREUIL

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le devis relatif à votre demande enregistrée le 21.10.2021. Bien entendu, nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions complémentaires. Nous espérons que ces informations vous seront utiles et permettront l'aboutissement de vos projets dans les meilleures conditions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Info : à compter de ce jour, l'Ugap a choisi d'afficher les prix bruts unitaires avec 2, 3 ou 4 décimales si nécessaire.

Compte tenu de fortes tensions que rencontrent les industriels sur les approvisionnements en matières premières, nos délais de livraison sont susceptibles d'être allongés. De même certains produits pourront subir des hausses de prix qui seront encadrées. Pour plus d'informations connectez-vous sur ugap.fr, les impacts sont précisés dans les rayons concernés.

Commentaires

L'utilisateur doit prendre connaissance des Conditions générales de vente (CGV) disponibles sur le site Ugap.fr. L'acceptation du présent devis vaut acceptation des CGV pleinement et sans réserve.

							Devise	EUR
Poste	Référence Descriptif	Qté	Prix Brut Unitaire HT	Montant Brut HT	Remise en %	Montant Net HT	Taux TVA	Total TTC
10	2 732 912	20	1 370,50	27 410,00		27 410,00	20,00	32 892,00
Colonne aérienne d'apport volontaire Citybulle pour verre - 4 m³ - préhension simple crochet -Ref Four : CIBU 4000 V SC								
Caractéristiques								
Attention: option(s) à préciser à la commande								
Garantie : 60 mois			Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)					
Délai prévisionnel de livraison : 8 semaine(s)								
20	2 732 954	80	69,20	5 536,00		5 536,00	20,00	6 643,20
Enjoliveur tous modèles -Ref Four : ENJOLIV.								
Garantie : 12 mois			Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)					
Délai prévisionnel de livraison : 8 semaine(s)								
30	2 732 941	20	142,75	2 855,00		2 855,00	20,00	3 426,00
Insonorisation pour colonne d'apport volontaire aérienne pour verre - 4 m³ -Ref Four : INSO 4000								
Garantie : 12 mois			Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)					
Délai prévisionnel de livraison : 8 semaine(s)								



Envoyé en préfecture le 08/11/2021
Reçu en préfecture le 08/11/2021
Affiché le 36451020
ID : 080-200070969-20211104-2021_0411_18-DE

Devis n°
du 21 octobre 2021

Edité le 21 octobre 2021
Validité du 21 octobre 2021 au 24 octobre 2021
Vos références
du 21 octobre 2021
Page 2 sur 2
Code client UGAP : 80901071

Poste	Référence Descriptif	Qté	Prix Brut Unitaire HT	Montant Brut HT	Remise en %	Montant Net HT	Taux TVA	Total TTC
40	2 732 945	80	59,00	4 720,00		4 720,00	20,00	5 664,00
Plaque de consigne de tri sur rivet -Ref Four : PLAQUE CONS. TRI								
Garantie : 12 mois								
Multi-possibilités (sur site, retour atelier, échange standard, prêt : en fonction du cas de figure)								
Délai prévisionnel de livraison : 8 semaine(s)								

Taux TVA	Total Brut HT	Total Net HT	Total TVA	Total TTC
20,00	40 521,00	40 521,00	8 104,20	48 625,20

Total Brut HT	Total Remise HT	Total Net HT	Total TVA	Total TTC
40 521,00	0,00	40 521,00	8 104,20	48 625,20

IMPORTANT: Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site ugap.fr

▣ Connectez-vous sur ugap.fr afin de consulter nos offres, réaliser vos devis et vos commandes, consulter les conditions de SAV

▣ Nouveauté : Accédez à toutes vos factures et avoirs depuis un espace dédié sur ugap.fr.

Ce devis a été établi au regard de la situation financière connue à ce jour.